

## World Ranking Competitions

**Q&A pour organisateurs de compétitions au stade**

World Athletics a décidé qu'à partir du 1er janvier 2023, seuls les résultats obtenus lors de compétitions officiellement enregistrées auprès de World Athletics au moins 60 jours avant la date de la compétition seront reconnus pour le World Ranking ou comme limites pour des championnats internationaux. Ces compétitions porteront l'appellation « World Ranking Competitions ».

**1. Quelles compétitions sont automatiquement des World Ranking Competitions ?**

Swiss Athletics enregistre tous les championnats suisses au stade ainsi que tous les concours CSI de championnat (NLA, NLB, NLC, LP et U20). Les meetings du World Athletics Continental Tour et de la Diamond League sont automatiquement enregistrés. Les organisateurs de ces compétitions n'ont rien à faire.

**2. Qui décide si une compétition est une World Ranking Competition ?**

Chaque organisateur décide lui-même si son meeting doit ou non être enregistré comme World Ranking Competition. Les performances qui ne sont pas obtenues à un meeting enregistré ne comptent pas pour le World Ranking et pas comme limites pour les événements internationaux majeurs.

- **Décision non** : aucune autre mesure n'est nécessaire ; le meeting doit simplement être enregistré dans l'outil de compétition de Swiss Athletics comme auparavant. Les performances réalisées lors de meetings enregistrés au niveau national, sont reconnues pour la liste suisse des meilleurs et comme records nationaux ou meilleures performances nationales.
- **Décision oui** : les étapes mentionnées ci-après sont indispensables.

**3. Pourquoi un organisateur doit-il enregistrer sa compétition comme WR-Competition ?**

Seuls les meetings enregistrés permettent désormais d'atteindre des limites internationales et de gagner des points de World Ranking. L'enregistrement correspondant d'une compétition est donc extrêmement important pour tous/toutes les athlètes – aussi ceux/celles venant de l'étranger – qui visent des objectifs internationaux (par ex. la participation à un championnat international). Ces athlètes ont besoin d'un maximum de World Ranking Competitions ; ils/elles axeront leur planification sur ces compétitions.

**4. Quelles sont les disciplines pertinentes ?**

Pour les limites il s'agit des disciplines officielles de championnat (donc par ex. 60m en salle ou 100m en outdoor). Pour le World Ranking il y a toutefois aussi des points dans desdits « similar Events » : par ex. des points peuvent être gagnés sur 50 m en salle pour le World Ranking de la discipline 100m (voir [World Ranking Rules](#)). Il est par conséquent important d'annoncer également les meetings avec « disciplines secondaires ».

**5. Que faut-il faire pour devenir World Ranking Competition ?**

- **Enregistrement de la compétition dans l'[outil de compétition](#) de Swiss Athletics** : La compétition est enregistrée comme auparavant dans l'outil de compétition de Swiss Athletics. Il faut noter « *World Ranking Competition* » dans le champ => *Remarque sous* => *Inscription*. Pour toutes ces compétitions Swiss Athletics ajoute alors lors de l'autorisation un « (WRC) » après le nom de la compétition. On voit ainsi dans le => *calendrier des compétitions*, quelles sont les compétitions World Ranking Competitions. De plus Swiss Athletics mettra en ligne une liste des World Ranking Competitions actualisée en permanence sur le lien suivant => [Meetings W, A et B](#).

Leadingpartner

➤ **Enregistrement sur la [Global Calendar Plattform](#) de World Athletics:**

L'organisateur doit en plus enregistrer la compétition au plus tard 60 jours avant la date de la compétition sur la plateforme de World Athletics. Si un organisateur pas encore de Login sur cette plateforme, il doit d'abord s'enregistrer, Swiss Athletics devant autoriser chaque organisateur dans une première étape intermédiaire.

Les organisateurs autorisés peuvent ensuite saisir leur compétition sur la plateforme World Athletics sur => *New Application* et la libérer pour autorisation.

Aussi bien Swiss Athletics que World Athletics doivent ensuite autoriser la compétition. Une fois l'autorisation accordée, la compétition sera mentionnée dans le calendrier international de compétitions de World Athletics. De plus l'organisateur obtient le droit d'utiliser le logo World Ranking Competition (par ex. sur le site web).

Remarque sur l'enregistrement :

- sous => Competition Format, il faut normalement sélectionner "Invitational/Open".
- La page de résultats Live de Swiss Athletics (<https://www.swiss-athletics.ch/de/live-resultate/>) peut être indiquée comme site web de résultats (« Results Page URL »).
- Lors de la demande de surclassement en catégorie E du World Ranking (\*Request Upgrade to E Category») il faut cocher « non ». Swiss Athletics prend contact avec les meetings pour lesquels un upgrade s'impose.

**Important :** Afin de pouvoir respecter le délai des 60 jours, l'organisateur doit lancer cette procédure au moins deux mois avant le déroulement de la compétition.

## **6. Combien coûte un enregistrement comme World Ranking Competition ?**

Les organisateurs qui se font enregistrer comme World Ranking Competition chez World Athletics, paient une taxe supplémentaire de CHF 50 à Swiss Athletics. Celle-ci sera facturée avec le décompte du meeting. Swiss Athletics paie ainsi la taxe prélevée par World Athletics pour les World Ranking Competitions.